M. Lan; *Notice sur l'agglomération des combustibles minéraux* (1865, in-8°); *De l'acier et de sa fabrication* (1868, in-8°); *Etudes sur l'acier, examen du procédé Heaton* (1869, in-8°); *Etudes sur les hauts fourneaux, suivies d'une notice sur les appareils à air chaud* (1873, in-8°); *Traité de métallurgie* (1875 et suiv., in-8°, avec atlas in-fol.), etc.

* **GRUNERT** (Johann-August), célèbre mathématicien allemand.—Il est mort à Greifswalde en 1872.

GRUOTTE s. f. (gru-o-te). Morceau de chevreuil qu'on réserve pour le manger ou qu'on donne à ses voisins ou amis.

* **GRUYÈRE** (Théodore-Charles), statuaire français. — Depuis 1869, il a exposé : *Persischore*, statue marbre (1872); *Monument élevé à la mémoire de l'amiral Tegetthoff à Vienne* (1873); le buste terre cuite du fils de l'auteur (1875); le buste plâtre de *Jules Ramey* (1876); *Psyché*, statue marbre (1877). Ce remarquable sculpteur a obtenu une médaille de 1re classe en 1846, un rappel en 1857, une médaille de 2e classe à l'Exposition universelle de 1867, la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1866.

GRYNÉUS, surnom d'Apollon, qui avait à Grynia, ville de la Mysie méridionale, un temple, un oracle et un bois célèbre qui lui était consacré.

GRYNUS, roi de Mysie. Dans une guerre qu'il eut à soutenir, il appela à son aide Pergame, fils de Néoptolème et d'Andromaque. Vainqueur, grâce à ce secours, il bâtit en reconnaissance les villes de Pergame et de Grynia.

GRYPOSIQUE adj. (gri-po-zi-ke — rad. *grypose*). Qui se rapporte à la grypose : *Déformation* GRYPOSIQUE *des ongles*.

* **GUADALAXARA**, ville du Mexique. — Le 11 mars 1875, vers huit heures et demie du soir, les habitants de la ville de Guadalaxara, au Mexique, ressentirent une violente secousse, accompagnée d'un étrange bruit souterrain. Le phénomène avait été tellement fort qu'il semblait que la terre allait se dérober sous les pieds, et par instants on s'attendait à l'écroulement de tous les toits.

Quatre minutes après, la secousse se répéta avec la même violence et des bruits intérieurs plus éclatants. Alors la stupeur et l'alarme ne connurent plus de bornes. Les places publiques et tous les lieux que l'on jugeait hors de la portée des décombres des maisons, dont la chute paraissait inévitable, furent envahis par la multitude, prise d'une terreur panique.

Quelques instants avant le tremblement, le ciel s'était couvert et l'atmosphère était chaude et suffocante. Tout cela contribua à effrayer encore davantage l'imagination affolée des habitants.

Ce tremblement est un des plus forts qu'on ait ressentis dans la contrée. Il y a eu de grands malheurs à déplorer. Le chiffre exact des morts et blessés fut considérable. Tous les édifices ont plus ou moins souffert. Une tour de la cathédrale a été ébranlée, et la voûte d'une église s'est écroulée.

Les habitants veillèrent et restèrent dehors toute la nuit.

Le lendemain, le télégraphe put fonctionner; il annonça que les localités, du côté de l'orient jusqu'à Léon, au nord jusqu'à Chalchihuite, au sud jusqu'à Zacoulco, et toutes celles à l'occident, avaient ressenti le tremblement de terre avec autant ou plus d'intensité, principalement les localités situées près du volcan de Ceboruco, dont l'activité redoublait.

Dans la ville de San-Cristobal, l'événement a été encore plus grave : presque toutes les maisons ont été détruites, ensevelissant sous leurs décombres un grand nombre de personnes. On a retiré, au milieu des blessés et des estropiés, soixante-dix cadavres et plus. Le curé de l'endroit était au nombre des victimes.

On peut dire que San-Cristobal a disparu et qu'il n'en reste plus que des ruines. Les familles qui ont échappé ont pendant plusieurs jours vécu dans les champs, campant sous les arbres.

* **GUADELOUPE** (la). — D'après un recensement fait en 1874 dans toutes les colonies françaises, la population de la Guadeloupe et de ses dépendances (Marie-Galande, les Saintes, la Desirade et Saint-Martin) est de 141,520 hab., dont 69,339 du sexe masculin et 72,181 du sexe féminin. Dans ce chiffre ne sont compris ni les fonctionnaires et leurs familles (833), ni l'effectif de la garnison (768), ni les immigrants de toute origine, qui sont au nombre de 17,426, ni enfin la population flottante dont le chiffre est de 6,807 individus. Au total, la population est de 167,344 hab. La population fixe s'est accrue, depuis l'année précédente, de 2,390. En 1865, la Guadeloupe ne comptait que 132,812 hab.; le recensement de 1874 donne donc, pour neuf années, un accroissement de 9,498 hab.

La superficie de la colonie et de ses dépendances est de 130,114 hectares. La culture la plus considérable est celle de la canne à sucre; elle occupe à elle seule 20,686 hectares; viennent ensuite le manioc, 5,166 hectares, et le café, 3,682 hectares.

Le nombre des habitations rurales est de 7,229, dont 495 sucreries; 39 de ces dernières possèdent des machines à vapeur, 80 des moulins à eau, 50 des moulins à vent; 264 plantations sans usines sont exploitées par 11 usines centrales à vapeur sans plantation, et 6 usines par les habitations-croisnouvemement outillées. Les cultures emploient les bras de 76,059 travailleurs, dont 44,856 pour la canne à sucre seulement.

Voici quels sont les produits des cultures et la valeur approximative des propriétés rurales : 1° produits des cultures, valeur brute, 28,482,567 fr.; estimation approximative des frais d'exploitation, 22,027,880 fr.; reste, comme valeur nette, 5,854,987 fr. Dans ce dernier total le sucre d'usine, les sirops, mélasses et tafias comptent pour 1,186,633 fr. Le manioc donne comme produit net 1,712,407 fr. et le café 587,515 fr.; 2° valeur des terres employées aux cultures, 56,305,500 fr.; 3° valeur des bâtiments et du matériel d'exploitation, 41,600,500 fr.; 4° valeur des animaux de trait et du bétail, 8,687,055 fr. Si l'on additionne ces trois articles, on a un chiffre de 156,593,055 fr. La valeur nette des produits n'étant que de 5,854,987 fr., on voit que les capitaux engagés ne produisent qu'à peine un peu plus de 3 pour 100.

Le commerce, soit entre la Guadeloupe et la France, soit entre la Guadeloupe et les autres colonies ou pêcheries françaises et avec l'étranger, a donné lieu en 1874 à un mouvement de 49,996,514 fr., qui se décompose de la manière suivante : importations de France pour la Guadeloupe, 12,230,968 fr.; exportations de la Guadeloupe en France, 15,594,217 fr.; au total, 27,825,183 fr.; importations des pêcheries et colonies françaises, 2,330,308 fr.; exportations pour les mêmes colonies et pêcheries, 499,138 fr.; au total, 2,829,446 fr.; importations en marchandises étrangères, 9,904,038 fr.; exportations pour l'étranger, 6,376,947 fr.; au total, 16,341,885 fr. Si l'on passe en revue les tableaux détaillés des denrées ou marchandises exportées ou importées, on remarque, parmi les marchandises exportées de France pour la colonie, les chiffres suivants : ouvrages en peau ou en cuir, 1,704,650 fr.; tissus, 1,674,989 fr.; vins, 1,082,002 fr.; habillements, 782,375 fr.; outils, 722,415 fr.; bijouterie, 514,809 fr.; engrais, 509,707 fr.; beurre salé, 306,251 fr.; machines, 289,297 fr. Parmi les marchandises exportées de la Guadeloupe en France figurent : les sucres pour 12,614,240 fr.; l'eau-de-vie de mélasse pour 1,374,805 fr.; le café pour 504,389 fr.; le rocou pour 444,355 fr.; la vanille pour 192,600 fr.; le cacao pour 120,925 fr. La Guadeloupe tire spécialement de l'étranger la houille, 1,479,317 fr.; la farine, 1,408,803 fr.; le guano, 1,325,062 fr.; le bois, 793,960 fr.; les animaux de trait et le bétail, 729,960 fr.; le riz, 626,997 fr.; les tissus de coton, 545,930 fr.; les viandes salées, 332,302 fr.; le glace, 305,000 fr. En somme, le commerce de la Guadeloupe avec la France et les colonies et pêcheries françaises dépasse 25 millions; avec les nations étrangères, il n'atteint que 16,341,885.

GUAMAS, ville des Etats-Unis de Colombie, ch.-l. de l'Etat de Tolima; 7,000 hab.

GUANÉ, ÉE adj. (goua-né — rad. *guano*). Où l'on a mis du guano pour engrais : *Des champs* GUANÉS.

GUANIER, ÈRE adj. (goua-nié, è-re). Qui a rapport au guano, où l'on trouve du guano : *Les îles* GUANIÈRES.

GUANITE s. f. (goua-ni-te — rad. *guano*). Minér. Phosphate ammoniaco-magnésien, cristallisé dans le guano.

GUANO s. m. (goua-no). Du dieu Amida, dans la mythologie japonaise. « Ceux qui le prennent pour patron, dit Noël, prétendent être plus saints que les autres et, pour obtenir cette réputation, marmottent sans cesse sur chaque grain de chapelet des paroles qu'ils disent d'une grande efficacité pour leur sanctification et pour celle de leurs amis. »

* **GUANO** s. m. — *Guano de viande*, Guano factice fabriqué avec des débris de chair d'animaux séchée, mêlée à du chlorure de potassium ou du phosphate de soude.

Guarani (il.), opéra en quatre actes, musique de M. Carlos Gomès; représenté au théâtre de la Scala de Milan le 19 mars 1870. Le sujet a été tiré de l'histoire du Brésil, partie du compositeur, alors que les Portugais l'occupèrent en 1540. Des aventuriers espagnols entourent de leurs piéges un noble portugais, à qui ils veulent enlever ses trésors et sa fille. Un chef indien, de la tribu des Guaranis, protége cette famille et finit par triompher de ces flibustiers. Quoiqu'on ait signalé dans cet opéra des réminiscences des ouvrages de Verdi, de Meyerbeer, de Weber même, on a distingué divers morceaux qui ont fait concevoir des espérances pour l'avenir du jeune compositeur brésilien. M. Gomes a d'ailleurs fait de bonnes études au Conservatoire de Milan. On peut citer une ballade, un *Ave Maria*, deux duos et des airs de ballet. *Il Guarani* a été très-bien interprété par le baryton Maurel et Mme Marie Sass; Villani a chanté le rôle du ténor. On a donné des représentations de cet ouvrage à Rome. Il a été joué au théâtre de Covent-Garden, à Londres, le 13 juillet 1872, par Faure, Nicolini, Cotogni, Bagagiolo et Mlle Sessi.

GUARDI (Francesco), peintre italien, né à Venise en 1712, mort en 1793. Ce maître est peu connu, quoiqu'il ait des qualités excellentes. Elève de Canaletti, aux toiles duquel il collabora pendant toute la première partie de sa carrière, il adopta tout à fait le genre et peignit comme lui d'innombrables *Vues* de Venise, de ses monuments, de ses quais, de ses canaux. Presque ignoré au commencement de ce siècle, il a été remis en lumière par la critique contemporaine, qui s'est aperçue que ses meilleures œuvres étaient placées sous le nom de Canaletti; Guardi s'éloigne pourtant du faire de son maître par une exécution originale et vive, une pointe d'esprit plus piquante; quelques amateurs le placent aujourd'hui au peintre ordinaire des *Vues de Venise*. « La Venise de Guardi est moins monumentale, si l'on veut, dit M. E. Bergerat, son intérêt réside moins dans la représentation des sites que dans les scènes vénitiennes qui s'y passent; l'artiste excellait à saisir sur le vif et à rendre du bout du pinceau les gestes, les attitudes, les physionomies et les costumes des Vénitiens du XVIIIe siècle, la vie de gondole, les fêtes en plein air, les couronnements de doges et les fiançailles de l'Adriatique. »

Le Louvre possède sept tableaux de Francesco Guardi. Par suite de la méprise dont nous parlions plus haut, ils ont été gravés par Brustolon, comme étant de Canaletti. Ce sont : une *Vue de Venise*, représentant le port de Lido et toute la mer, au premier plan, silhouette de gondoles élégantes remplies de patriciens aux costumes éclatants; le doge, monté sur le *Bucentaure*, sort du Lido et se dirige vers Saint-Marc; le *Doge se rendant processionnellement à Santa-Maria della Salute, en commémoration de la peste de 1630*; la *Fête du jeudi gras, à Venise*; la *Fête du Corpus Domini*; le *Couronnement du doge sur le haut de l'escalier des Géants*; la *Procession du doge à Saint-Zacharie, le jour de Pâques*; la *Salle du collége, au palais ducal*. Dans tous ces tableaux, architectures, scènes avec un grand soin et une extrême vérité, se servent que de décors à des scènes d'une animation spirituelle ou d'une solennité imposante. Le sentiment religieux des fêtes, il paraît sous la profusion des figures, des costumes, des gondoles qui couvrent la scène et que le peintre détaille avec une variété, une richesse et un coloris étonnants. Dans le dernier, la *Salle du collége, au palais ducal*, le doge est encore figuré au milieu des principaux dignitaires et tenant conseil; le reste de la salle est rempli par une foule de masques. C'est par l'originalité, la touche libre et audacieuse de ses scènes, que les tableaux de Guardi se distinguent de ceux de Canaletti; il est probable, d'ailleurs, que ce dernier faisait peindre par Guardi et par ses autres élèves le petit nombre de figures qui animent ses *Vues de Venise*.

GUARINITE s. f. (gu-ri-ni-te). Minér. Corps formé de petits cristaux d'un jaune de soufre, qui accompagne le sphène, l'amphibole, le grenat, etc., dans les blocs de la Somma.

GUASCO (Carlo), chanteur italien, né à Solero, près de Alexandrie, en 1809, mort au même lieu en décembre 1876. Encore enfant, et sans connaître une note de musique, Carlo Guasco rimait, et, ne sachant pas encore tout seul à jouer de la mandole, du violon ou de la flûte. Malgré ces dispositions extraordinaires, Carlo Guasco, dès qu'il eut commencé ses études primaires, abandonna complétement ses instruments et n'apprit pas un mot de musique. Il montra même un goût très-prononcé pour la géométrie et parut devoir sacrifier à cette science ses instincts musicaux. Mais, s'étant établi à Alexandrie comme géomètre arpenteur, il y fit rencontre d'un cousin, professeur de chant, qui, après avoir entendu la magnifique voix de ténor que Carlo possédait alors, lui proposa de lui enseigner la musique. Carlo accepta volontiers et se mit à l'étude du solfége, mais sans renoncer à sa profession d'arpenteur, jusqu'à ce qu'un musicien très-distingué, étant venu à passer à Alexandrie et ayant entendu à son tour le jeune amateur, le décida à aller compléter à Milan son éducation musicale. Au bout de trois ans d'études, Carlo Guasco fut en état de se montrer à la Scala, dans *Guillaume Tell*, et d'y obtenir un grand succès (1836). Carlo Guasco, selon la coutume des chanteurs italiens, entreprit alors la visite de toutes les grandes scènes d'Italie et poussa une pointe jusqu'à Marseille et à Madrid, chantant partout avec un égal succès dans *le Pirate*, la *Norma*, la *Sonnambula*, les *Noces de Figaro*, *Linda*, etc., etc. En 1847, il contracta un engagement à Saint-Pétersbourg, et, en 1852, il consacra une saison aux Italiens, à Paris, et se montra avec succès dans *Ernani*. Il passa de là à Vienne; mais, à l'expiration de son engagement, il se retira du théâtre et retourna se fixer dans sa patrie, où il mourut.

* **GUATEMALA** (RÉPUBLIQUE DE). — Une révolution a eu lieu en 1871, et le gouvernement clérical, alors placé à la tête de la République, fut renversé. Le président actuel est le lieutenant général Rufino-Barrios, élu le 7 mai 1873. En 1874, les nommés Gonzalez et Belues, fonctionnaires du gouvernement, qui avaient motivé le conseil d'Angleterre, furent traduits devant les tribunaux, sur la plainte du gouvernement britannique, et condamnés à plusieurs années de prison. La République dut en outre payer au conseil anglais une indemnité de 250,000 fr.

Malgré les dissentions politiques et religieuses qui n'ont pas cessé d'agiter le pays, le Guatemala est en voie de progrès, au point de vue de la culture et du commerce. La culture du café a pris surtout une grande extension, et elle tend à devenir une source considérable de richesse. En 1868, il n'était exporté que 13,000 livres de café, estimées à 1,840 dollars; en 1873, l'exportation s'est élevée à la somme de 2,408,106 dollars, plus de 12 millions de francs. L'indigo est, après le café, un des principaux articles d'exportation; viennent ensuite une foule d'objets fabriqués par les classes pauvres, chapeaux, couvertures, châles, bottes, hamacs, etc., et qui sont consommés dans les Etats voisins; mais industrieux. Cette petite exportation, qui fait vivre au Guatemala une foule de gens, atteint le chiffre d'environ 300,000 fr.

Le Guatemala possède 1 école polytechnique, 1 université, 2 écoles normales, 1 école de médecine, 1 école de droit et plusieurs autres institutions d'enseignantes. L'école polytechnique et les deux écoles normales sont dirigées par des étrangers. Le nombre des élèves, en 1874, était de 20,828. Le total des dépenses du gouvernement pour l'instruction publique était, la même année, de 64,779 fr. Il existe pas encore de chemins de fer, mais les lignes télégraphiques ont une étendue de 398 milles. L'armée permanente se compose de 43 généraux, 237 officiers et 1,848 soldats; la milice compte 33,229 hommes. Les Indiens sont exempts de service militaire. Le budget de la guerre, en 1874, a été de 1,019,293 dollars.

GUAYANA, l'un des Etats ou provinces de la république de Venezuela; ch.-l., Ciudad-Bolivar; pop. 23,048 hab.

GUAYOTTA, chez les indigènes de l'île de Ténériffe et des Canaries, le mauvais principe, par opposition à Achguayx-Xerac, le principe du bien.

GUBERNATIS (Angelo DE), écrivain et philosophe italien, né à Turin en 1840. Après des études sérieuses faites à l'université de Turin, M. Angelo de Gubernatis, pourvu du grade de docteur en philosophie, devint professeur de rhétorique (1860), puis alla, aux frais de son gouvernement, étudier les langues et la littérature de l'Inde à Berlin (1862). L'année suivante, il devint professeur à l'Institut des écoles supérieures de Florence. Ses études orientales n'ont pas été étouffées par le goût très-prononcé pour la littérature dramatique. Comme orientaliste, il a publié : *Petite encyclopédie indienne* (Florence, 1867); *Sources védiques de l'épopée* (Florence, 1867); *Mémoire sur les voyageurs italiens dans les Indes orientales* (Florence, 1868); *Histoire comparée des usages nuptiaux indo-européens* (Milan, 1869); *Mythologie zoologique ou Légende des animaux*, en anglais (Londres, 1872), traduit en allemand (Leipzig, 1873) et en français (Paris, 1874); *Lectures sur la mythologie védique* (Florence, 1874). Comme littérateur, M. de Gubernatis a publié trois drames vélégiques : le *Roi Nala*, le *Roi Dasratas et Mâyâ*; une tragédie, *Pierre des Vignes*; des drames en vers, la *Mort de Caton* et *Romulus*. Il a, en outre, fondé et dirigé des journaux ou revues : *l'Italia letteraria*, la *Civiltà italiana*, la *Revista orientale*, la *Revista europea*. Il avoie aussi des correspondances à des journaux étrangers, notamment à la *République française* de Paris.

* **GUBITZ** (Frédéric-Guillaume), graveur et littérateur allemand. — Il est mort à Berlin en 1876.

* **GUBLER** (Adolphe), médecin français. — Il a publié dans ces dernières années : *Sur l'homœopathie* (1871, in-8°); *Sur l'eucalyptus globulus et son emploi thérapeutique* (1872, in-8°); *Etudes sur la matière médicale des Chinois* (1873, in-8°), ouvrage très-remarquable; *Du traitement hydratique des maladies chroniques* (1874, in-8°); *Rapport général des eaux minérales de la France* (1874, in-8°); *Efficacité du mercure contre le pityriasis et l'eczéma* (1875, in-8°); *De la cinésialgie, spécialement dans le diastasis musculaire* (1875, in-8°); *Note sur l'emploi thérapeutique du bromhydrate de quinine* (1875, in-8°); *Du rôle de la thérapeutique selon la science* (1876, in-8°); *Relation de deux cas de fièvre intermittente d'origine miasmatique* (1876, in-8°), etc.

* **GUDIN** (Théodore), peintre de marines. — Parmi les tableaux qu'il a exposés depuis 1850, nous citerons : la *Flotte française se rendant à Cherbourg*, *Vue de la plage de Scheveningue*, *Gros temps sur la côte d'Angleterre*, *Dispersion de l'Armada espagnole* (1861); les *Rochers de Girdleness*, *Un clair de lune*, *Un cataclysme* (1863); *Une solitude en mer*, *Tempête sous les tropiques* (1864; *Arrivée de l'empereur à Gênes*, le Bosquet *sortant de Havre* (1865); le *Nauire* La Fayette, de la *Compagnie des transatlantiques*, pastel (1872). Il n'a rien exposé depuis. Dans ces dernières années, M. Gudin a quitté la France et s'est retiré en Angleterre, dans la famille de sa femme.

GUDIN (Jacques-François), homme politique français, né à Gacogne en 1811. Il fut pendant de longues années avoué à Château-Chinon. Membre du conseil municipal de cette ville, M. Gudin en fut nommé maire en 1870. Ses opinions républicaines le firent révoquer par M. de Broglie en 1874. Une grève partielle y l'A'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, cette ville fait aujourd'hui partie de l'Alsace-Lorraine, et elle est le ch.-l. d'un arrondissement; pop. 2,000 hab.

* **GUÉGON**, bourg de France (Morbihan), cant. de Josselin, arrond. et à 18 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 273 hab. — pop. tot., 2,973 hab.

GUELAA s. f. (ghé-la-a). Vaste et lourde construction servant de grenier commun à une tribu berbère.

— **Encycl.** L'Arabe, essentiellement nomade, entasse son orge et son blé dans des trous, les ferme et continue de suivre son troupeau. Le Berbère, plus sédentaire, dépose ses provisions dans une maison fermée. Il a sa petite manière sans lumière, qui est une sorte de magasin; mais elle contient peu de chose. Sa vie est attachée à la tribu, institution commune dans laquelle tous ceux de sa tribu sont venus, comme des fourmis, entasser leurs récoltes, et se mêler à ceux qui viennent vivre quand le mauvais temps leur interdit la vie pastorale. C'est la *guelaa*. Quand l'ennemi est proche, la *guelaa* est pleine d'orge et de blé, dont les *f-mines* forment des galettes chaudes et des pyramides de couscous fumant, pleine de dattes et de beurre qui a mis son ombre noirâtre en réserve, à côté des solides sacs du riche. La petite communauté se se sent jamais plus unie ni plus vaillante que lorsqu'elle contemple, du haut du campement adossées, soit par des chemins qui descendent dans des fondrières ou escaladent les grandes dalles glissantes. Nul pays n'est plus difficile à surprendre, nul n'est mieux préparé à la résistance par grandes masses ou par fractions; nul ne peut s'embraser plus vite de passions brutales; nul; en un mot, n'est plus éloigné de nous par sa configuration physique et par l'esprit qui l'anime. Nous n'y pénétrons guère, nous ne le connaissons pas. Il nous est fermé d'ensemble comme chacune de ses forteresses. Cependant il est paisible, il paye l'impôt, et il suffit de quelques officiers pour le tenir en respect. « Comment expliquer un tel prodige ? » dit M. Masqueray; et il répond : « Il n'y a point de prodige en ce monde. Le même instinct qui, contrarié, jetterait demain toute la population berbère de l'Aurès sur nos bâtonnettes les maintient sous notre gouvernement parce qu'il est satisfait, et cet instinct est simplement l'amour de leur bien matériel, qui croît sans cesse depuis que nous commandons ici. Les troupeaux se multiplient, l'orge s'accumule dans la *guelaa*; l'hiver, tous mangeront à souhait : leur ventre remplit assure notre conquête. Il est dur de voir les choses de si près; mais la science du gouvernement se réduit à bon peu dans un tel pays et envers de telles gens. Le bien-être est pour eux autant que leur religion, depuis qu'ils en ont senti l'effet. Nous sommes le louet levé qui les empêche de se mordre. Ils nous haïssent à l'extrême; leurs marabouts leur enseignent que nous sommes des mécréants et des ivrognes; aucune de nos inventions ne les attire; il suffit d'un souffle pour que la révolte gronde dans leur âme et passe dans leurs yeux; aucune de nos innombrables ruses ne leur fait rien pour leur montrons du doigt le troupeau, les chèvres, les moutons, les femmes qui vont seules au loin chercher du bois dans la montagne, la *guelaa* enfin, la trace conquérante qui contient tant de bonnes choses, tous les visages se radoucissent, et les plus flatteurs vont jusqu'à nous dire : « Vous seule avez l'intelligence, vous êtes nurtures, vous êtes les nobles, les chérifs. Pourquoi ne voulez-vous pas être musulmans? vous entreriez avant nous dans le paradis. »

Certes, l'appréciation de M. Masqueray est juste sur bien des points; mais il oublie une des causes principales de ce bien-être dont une *guelaa* bien remplie est le plus sûr indice. C'est que, alors que l'Arabe est nomade, le Berbère reste sédentaire et s'attache à sa maison, à son champ. Le jour où l'on voudra assurer d'une façon complète, non-seulement la soumission des tribus, mais encore la prospérité de la colonie, il suffira de faire pour les Arabes ce que les Berbères ont vu faire pour eux depuis des siècles; il suffira de les attacher au sol par la propriété individuelle.

* **GUELMA**, ville de l'Algérie. — Cette ville a cessé d'être un chef-lieu d'arrondissement depuis la publication du décret suivant :

« Article 1er. La sous-préfecture de Guelma (département de Constantine), créée par décret du 13 octobre 1858, est supprimée.

« Art. 2. Les sous-préfectures de Sétif (département de Constantine), de Mascara et de Tiemcen (département d'Oran) sont supprimées par décrets des 22 juin, 4 septembre et 13 novembre 1867, sont rétablies.

« Art. 3. Le ministre de l'intérieur, vice-président du conseil, est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait à Versailles, le 20 janvier 1874.

« Maréchal DE MAC-MAHON,
duc DE MAGENTA. »

GUÉMÉNÉ-PENFAO, bourg de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 1,074 hab. — pop. tot., 1,167 hab.

* **GUÉMÉNÉ-SUR-SCORFF**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. de Pontivy; pop. aggl., 1,514 hab. — pop. tot., 1,571 hab.

* **GUÉNIN** (le baron Denis-Joseph), médecin français. — Outre les ouvrages que nous avons cités et des articles publiés dans l'*Union médicale*, etc., on lui doit : *Des causes de la fièvre hectique et de son traitement* (1844, in-4°); *Traité de l'angine glanduleuse et observations sur l'action des Eaux-Bonnes dans cette affection* (1857, in-8°); *Clinique médicale* (1874-1875, 2 vol. in-8°); *Etudes cliniques sur la coqueluche* (1875, in-8°); *Considérations historiques et philosophiques sur la protogénie ou génération spontanée* (1875, in-8°); *Notes et impressions de voyage dans les Trois-Royaumes* (1876, in-8°); *Quelques considérations nouvelles sur la valeur de la pectoriloquie aphonique* (1876, in-8°); *Recherches historiques et critiques sur l'étiologie et la prophylaxie de la fièvre typhoïde* (1876, in-8°); *Recherches sur la dilatation cylindrique de l'aorte* (1876, in-8°); *Recherches sur l'auscultation plessimétrique* (1876, in-8°), etc.

* **GUÉNÉE** (Adolphe), auteur dramatique français. — Il est mort à Paris en juillet 1877. Nous avons signalé une pièce de lui que nous n'avons pas citées : le *Bijoutier de Nuremberg*, drame en trois actes, avec Pothier (1841, in-8°); la *Femme de l'émigré*, drame en deux actes (1840, in-8°), avec Fath; l'*Inondation de Lyon*, en deux actes (1841, in-8°); les *Enfants peints par eux-mêmes*, vaudeville (1842, in-8°); *A l'hôtel Dullion*, revue en un acte (1842, in-8°), avec Jouhaud; l'*Oiseau du paradis*, féerie en trois actes (1846, in-8°), avec Cormon; la *Reine Argot*, parodie en trois actes (1847, in-12); *Gâchis et poussière* (1851, in-8°), avec Delacour; le *Porte-drapeau d'Austerlitz*, en un acte (1852, in-8°); *Voilà le plaisir, mesdames* (1852, in-8°); *Une femme qui se grise*, en un acte (1853, in-12); les *Délassements à la belle étoile* (1853, in-8°); la *Fille de fer*, féerie (1855, in-4°); *Dzing! boum, boum!* revue en trois actes (1855, in-8°), avec Ch. Potier; *Un gendre en mi bémol*, vaudeville en un acte (1854, in-8°). *Dans une cave*, vaudeville (1855, in-8°); *En avant, marche!* revue (1858, in-4°); *Vous allez voir ce que vous allez voir*, revue en trois actes (1856, in-4°); l'*Aveugle de Bagnolet*, en trois actes (1859, in-4°); l'*Œuf de Pâques*, en trois actes (1860, in-8°); *Decalion et Pyrrha*, pastorale (1870, in-12); la *Fée aux amourettes*, vaudeville, avec Henri de Kock, etc. Guénée avait été directeur du théâtre de Caen, administrateur des théâtres de Gand et d'Anvers et régisseur général du théâtre du Palais-Royal.

GUENROUET, bourg de France (Loire-Inférieure), cant. de Saint-Gildas-des-Bois, arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 450 hab. — pop. tot., 3,443 hab.

GUÉPIN, INE adj. (ghè-pain, i-ne — rad. *guêpe*). Qui a le caractère de la guêpe; qui se rapporte à la guêpe.

— Habitant de l'Orléanais.

— **Encycl.** Le surnom de *guépin* appliqué aux habitants d'Orléans est ancien; on le trouve déjà dans des documents relatifs aux guerres de religion. On croit qu'il fait allusion à leur esprit satirique, mais il ne paraît guère pourtant qu'ils aient montré plus de malice que d'autres. La guêpe figure assez souvent, comme marque locale, sur les livres et brochures imprimés à Orléans. Un grand nombre de productions locales sont signées : *Un guépin*. Il y a, entre autres, des recueils de chansons.

* **GUÉPIN** (Ange), médecin et publiciste français. — Il est mort à Nantes le 21 mai 1873.

* **GUER**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. de Ploërmel; pop. aggl., 883 hab. — pop. tot., 3,371 hab.

* **GUÉRANDE**, ville de France (Loire-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. de Saint-Nazaire; pop. aggl., 2,184 hab. — pop. tot., 6,804 hab. Cette ville est renommée pour ses courses, dont M. Daudet a donné dans le *Journal officiel* la description suivante :

« Les courses de Guérande sont de deux sortes : il y a d'abord la course citadine, un de ces steeple-chases de province comme nous en avons vu cent fois. Des cartes vertes aux chapeaux, quelques rares voitures rangées dans l'enceinte, des effets d'ombrelles et de robes traînantes, le tout à l'imitation de Paris : cela ne peut être intéressant pour nous; mais les courses de mulets et de chevaux du pays nous ont singulièrement amusé. C'est le diable de mettre en ligne ces petits mulets bretons doublement entêtés. La musique, les cris, le hurlement des trompettes les effrayent. Il y en a toujours quelqu'un qui emporte son cavalier en sens contraire, et il faut du temps pour le ramener. Les gars qui les montent ont des bonnets de catanaise qui leur écartent la veste pareille, de grandes braies courtes et flottantes, les jambes et les pieds nus; pas de selles, seulement des brides que les mulets tirent de côté avec un mauvais vouloir remarquable. Enfin, les voilà partis. On les aperçoit dans la plaine lancés au grand galop. Les casaques rouges sont terriblement secouées, et les jambes droites et tendues s'efforcent de maintenir la monture dans la ligne tracée par les cordes. Au tournant surtout, plus d'un cavalier s'en va rouler sur l'herbe de l'enceinte; mais la course n'est pas interrompue pour cela. Le palidier, propriétaire de l'animal, s'élance aussitôt, laisse son malheureux jockey se relever seul et, dans sa grande blouse qu'il n'a pas eu le temps de quitter, enfourche lui-même sa bête. On sourit délaigneusement sur les tribunes; mais là-bas, le peuple breton, perché dans les arbres, rangé dans les fossés, trépigne de joie et pousse d'énergiques acclamations. Chacun naturellement prend parti pour les bidets de sa commune. Les gens du bourg de Batz, de Saillé, du Poulinguen, d'Escoublac, de Pirlac guettent le « pays » au passage, excitent les cavaliers, sortent même des rangs pour taper sur les mules à grands coups de chapeaux et de mouchoirs. Il n'est jusqu'aux chiens, coiffés blanches qui ne se dressent tout à coup en papillonnant au vent de mer pour voir passer Jean-Marie Mahé, ou Jean-Marie Madec, ou quelque autre Jean-Marie. Après les mulets, viennent les chevaux et les juments du pays, un peu moins têtus, un peu moins sauvages, mais pleins d'ardeur tout de même et se disputant vaillamment le prix de la course.

« Leur trot retentissant laboure la terre de la plate, et pendant qu'ils courent, on voit au delà, sur la mer secouée par un vent terrible, une voile qui cingle péniblement vers le Croisic. Le spectacle reçoit de ce voisinage, une grandeur extraordinaire, et les chevaux, les voitures roulant au retour sur la route, les groupes disséminés à travers la plaine, tout se détache sur un fond verdâtre et mouvant, un horizon plein de vie et d'immensité. »

* **GUERANGER** (dom Prosper), liturgiste et bénédictin français. — Il est mort à l'abbaye de Solesmes le 30 janvier 1875. Ce restaurateur de l'ordre des bénédictins en France, cet enthousiaste admirateur du moyen âge, fut un des adversaires les plus ardents de l'Eglise gallicane, qu'il ne cessa de combattre dans ses livres. La plupart de ses écrits sont des œuvres de polémique passionnée, d'une enfantine crédulité et dépourvues de tout sens critique. Son *Essai sur l'origine, la signification et les privilèges de la médaille ou croix de Saint-Benoît* (1862) semble écrit par un moine du moyen âge, ayant perdu toute notion de la réalité et vivant dans le pur domaine des légendes théologiques. Dans ses premiers ouvrages : *Défense de l'Eglise romaine contre les accusations du R. Père Grairy* (1870, 3 brochures in-8°) et *De la monarchie pontificale à propos du livre de Mgr l'évêque de Sura* (1870, in-8°), l'abbé de Solesmes se fait naturellement le défenseur de l'infaillibilité papale et des doctrines absolutistes incarnées dans l'Eglise catholique.

* **GUÉRARD** (Alphonse), médecin français. — Né à Noyers (Yonne) en 1796, il est mort à Paris en 1874. Il était officier de la Légion d'honneur. Très-instruit dans les littératures anciennes et modernes, Guérard était un excellent écrivain et il s'était formé une riche bibliothèque. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, on lui doit : *Mémoire sur les accidents qui peuvent succéder à l'ingestion des boissons froides lorsque le corps est échauffé* (1842, in-8°); *Rapport général*

sur le service médical des eaux minérales de la France (1856-1858, 3 parties, in-4°); *hygiène publique, appareils respiratoires de M. Galibert, lampe photo-électrique de MM. Dumas et Benoit* (1865, in-8°); *Mémoire sur la gélatine et les tissus organiques d'origine animale qui peuvent servir à la préparer* (1871, in-8°), etc.

* **GUÉRARD** (Michel, et non Maurice), grammairien français. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : *Dictionnaire abrégé de la langue française* (1865, in-18); *Grammaire grecque complète* (1867, in-8°), avec M. Passerat; *Exercice méthodique de langue grecque* (1867, in-8°); *Petit dictionnaire latin-français* (1875, in-8°), etc. M. Guérard est depuis 1866 directeur du collège Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses.

GUÉRARD (Eugène DE), peintre autrichien, né à Vienne. Son père, qui était un peintre de talent, lui donna les premières notions de son art et l'envoya ensuite visiter les principales écoles de l'Italie. En 1832, Eugène de Guérard se fixa à Naples, dont il peignit la campagne. En 1838, il se rendit à Dusseldorf, y passa huit ans et entreprit ensuite la visite de la Hollande et d'une partie de l'Allemagne. En 1852, il partit pour l'Australie et s'établit à Melbourne, d'où il a envoyé fréquemment en Europe des toiles moins intéressantes peut-être par le talent de l'artiste que par l'étrangeté des paysages qu'elles traduisent.

GUERCHE (LA), ville de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S. de Vitré; pop. aggl., 2,555 hab. — pop. tot., 4,813 hab.

* **GUERCHE-SUR-L'AUBOIS** (LA), ville de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 51 kilom. N.-E. de Saint-Amand-Montrond; pop. aggl., 1,837 hab. — pop. tot., 3,517 hab.

GUERCIA (Alphonse), compositeur italien, né à Naples en 1831. M. Guercia, professeur au Conservatoire de Naples, a publié un grand nombre de compositions musicales, particulièrement des recueils de mélodies, quelques morceaux religieux et un opéra, *Jita*, qui a été joué à Naples en 1875. Il a fait paraître, en outre, un ouvrage didactique, *l'Art du chant italien, méthode pour voix de soprano et de mezzo-soprano, adoptée dans les écoles du collège royal de musique, à Naples*.

* **GUÉRET**, ville de France (Creuse), ch.-l. de département, à 5 kilom. de la Creuse; pop. aggl., 4,020 hab. — pop. tot., 5,859 hab. L'arrond. comprend 7 cant., 75 comm., 95,954 hab.

* **GUÉRIGNY**, bourg de France (Nièvre), cant. de Pougues-les-Eaux, arrond. et à 13 kilom. N.-E. de Nevers; pop. aggl., 1,870 hab. — pop. tot., 3,646 hab.

GUERILLERO s. m. (ghé-ri-lé-ro — mot espagnol). Homme qui fait partie d'une guerilla.

Guerillero (LE), opéra en deux actes, paroles de Théodore Anne, musique de M. Ambroise Thomas; représenté à l'Académie royale de musique le 22 juin 1842. L'action se passe en 1640, lors de la guerre qui sépara le Portugal de l'Espagne. Un guerillero, qu'on nomme Fernand, fait passer un de ses soldats pour le roi dont d'un de Bragance et se sert de lui pour épouser, par son ordre, une pauvre fille qu'il a enlevée. Mais ce faux roi s'éprend pour de bon de la pauvre Thérèse, qui fait fusiller Fernand et unit sa sœur à Francesco, son fiancé. On a surtout remarqué le chœur qui ouvre le second acte, un joli duo chanté par Mme Nathan-Treillet et Octave, et un boléro chanté par Massol. La scène française était alors occupée par Meyerbeer, Halévy, Donizetti. M. Thomas a cru devoir se rejeter sur des ouvrages de demi-caractère, qui lui ont valu de beaux succès assurément; mais il est regrettable qu'il y ait eu vingt-six ans d'intervalle entre le *Guerillero* et *Hamlet*, cet ouvrage du premier ordre.

* **GUÉRIN** (Nicolas-François), marin français. — Il est mort en novembre 1877.

* **GUÉRIN** (Léon), littérateur français. — Il a fondé et dirigé à Paris une maison de librairie. Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à ce conteur agréable et sans prétention : *Veilles et nouvelles histoires* (1840, 2 vol. in-8°); la *Morale en histoires* (1842, in-12); *Beautés de la poésie française* (1844, in-12); les *Jours de congé* (1846, in-8°); *l'Europe, Histoire des nations européennes* (1847, in-12); les *Veillées du vieux matelot* (1848, in-12); le *Monde en miniature* (1850, in-12); les *Nouvelles de l'enfance* (1862, in-12); les *Nobles cœurs* (1863, in-12); *Trois jeunes rois* (1863, in-12); *Amitiés et dévouements* (1870, in-8°).

* **GUÉRIN** (Alphonse), chirurgien français. — En 1871, il a été nommé officier de la Légion d'honneur et, en 1872, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Ce savant praticien a inventé pour les amputés un mode de pansement qui permet de les transporter sans douleur aussitôt après l'amputation, il a préconisé le pansement à la ouate, regardé aujourd'hui comme excellent. Enfin, il a exposé un nouveau mode de transfusion du sang, qu'il a décrit sous le nom de communauté de la circulation, et qui a pour objet de faire vivre pendant un certain temps du même sang deux individus.

GUÉRIN (Honoré-Victor), archéologue, né à Paris en 1821. Il fut admis à l'Ecole normale supérieure, puis il obtint d'être envoyé à l'Ecole d'Athènes, où il prit le goût de l'archéologie. M. Guérin s'est fait recevoir agrégé de l'Université, et il a passé son thèse son doctorat ès lettres. Il est membre de la Société des antiquaires de France, de la Société de géographie de Paris, etc. Ce remarquable érudit a été chargé par le gouvernement de missions en Grèce, en Egypte, à Tunis, en Palestine, etc. Il a découvert l'emplacement de nombreuses localités antiques qui avaient échappé aux recherches de ses devanciers, le tombeau de Josué (1863), le fameux tombeau des Macchabées sur l'emplacement de Modin (1870). Dans ces explorations plus récentes, il a visité la Samarie et les ruines de la Décapole, le massif montagneux qui sépare la mer Méditerranée du lac de Tibériade, Tyr et les environs de cette ville célèbre (1876). Ses recherches, faites avec une grande sagacité, ont été consignées par lui dans des ouvrages très-estimés. Nous citerons de M. Guérin : *De ora Palestinæ a promontorio Carmelo usque ad urbem Joppen pertinenti* (1856, in-8°); *Etude sur l'île de Rhodes* (1856, in-8°); *Description de l'île de Patmos et de l'île de Samos* (1856, in-8°); *Voyage archéologique dans la régence de Tunis* (1862, 2 vol. in-8°); *Voyage dans l'île de Rhodes et description de cette ville* (1856, in-8°); *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, avec cartes, comprenant deux parties, la *Judée* et *Samarie* (1869-1875, 5 vol. in-8°).

* **GUÉRIN-MÉNEVILLE** (Félix-Édouard), naturaliste français. — Il est mort à Paris le 26 janvier 1874.

GUERLE (Édouard-Gabriel HÉQUIN DE), administrateur, né à Paris en 1828. Après avoir achevé ses études au lycée Louis-le-Grand, il donna des leçons particulières, puis il devint secrétaire particulier du baron de Rothschild, secrétaire d'une compagnie du chemin de fer, chef de la correspondance générale au chemin de fer de Paris à Lyon. En 1869, il prit à Paris la direction de la compagnie d'assurance le *Gresham*. Tout en remplissant ces fonctions, M. de Guerle publiait des articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Journal des Débats*, le *Courrier du dimanche*, et publiait un ouvrage intitulé *Milton, sa vie et ses œuvres* (1868, in-8°). Attaché au parti orléaniste, il faisait alors partie de l'opposition libérale. Lorsque, en février 1871, M. Thiers arriva au pouvoir, M. de Guerle fut nommé préfet de la Charente-Inférieure (mars 1871), puis de la Somme (juillet 1871). Il resta dans ce département jusqu'à la chute de M. Thiers. Le 26 mai 1873, il fut envoyé à la préfecture de la Haute-Garonne; mais, comme il est protestant, les cléricaux de Toulouse demandèrent aussitôt son changement, et, dès le 28 mai, il fut envoyé par M. Beulé à la préfecture de Bordeaux. M. de Guerle conserva peu de temps ce poste. Au mois de juillet de la même année, il se fit nommer trésorier payeur général des Vosges.

* **GUERN**, bourg de France (Morbihan), cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Pontivy; pop. aggl., 298 hab. — pop. tot., 2,709 hab.

* **GUERRAZZI** (François-Dominique), littérateur et homme d'Etat italien. — Il est mort à Cecina, près de Livourne, en septembre 1873. Voyant que la grande œuvre de l'unité italienne avait eu pour résultat d'affermir la monarchie avec la maison de Savoie, Guerrazzi, adepte inébranlable des idées républicaines, pensa que son rôle était fini. Il se retira de la vie politique et se renferma dans une solitude complète jusqu'à l'heure de sa mort.

* **Guerre** (MINISTÈRE DE LA). — Nous complétons l'article du *Grand Dictionnaire* par les détails suivants sur l'organisation et le fonctionnement intérieur de ce ministère. Nous empruntons ces détails au *Bulletin de la réunion des officiers* (septembre 1874).

« Entre les rues Saint-Dominique, de Solférino, de l'Université et de Bourgogne s'étend un vaste pâté de bâtiments qui, sauf quelques maisons situées sur la rue de Bourgogne, constituent les bureaux de la guerre et l'hôtel du ministre. Si l'on pénètre à l'intérieur, dont l'accès est moins rigoureusement fermé maintenant qu'autrefois, on est frappé de la multiplicité des cours et des passages, du nombre des escaliers et de la longueur des corridors sur lesquels s'ouvrent des chambres où travaillent les commis. On peut dire, sans crainte de se tromper, qu'il n'y aurait pas un seul de ces commis qui pût servir de guide dans les bureaux, si des étiquettes indicatrices ne venaient à son secours ou s'il ne pouvait tirer de leur somnolence les gens de service préposés aux diverses entrées.

« Dans la cour principale, une vieille horloge rappelle aux commis l'exactitude et brille comme l'emblème d'un travail toujours répété et semblable à lui-même.

« Un bureau spécial régulateur préside à ce grand tout; on le nomme bureau du service intérieur. Le chef est, en quelque sorte, le majordome de la maison; il a dans ses attributions les bâtiments, l'ameublement, l'entretien des locaux et du matériel, les gens de service, le contrôle général des commis, l'impression du journal militaire. Le bureau du service intérieur est une façon de secrétariat chargé de pourvoir aux besoins matériels et de veiller à ce que rien ne s'incorporât tablement une influence considérable; car on sait que la première condition pour qu'une administration fonctionne bien, c'est que la maison soit bien tenue.

« Après avoir fait connaissance avec la maison, rendons-nous auprès de ceux qui l'habitent depuis un temps immémorial, et commençons par le ministre.

« Le ministre ne relève que du chef de l'Etat; son pouvoir est si grand, son autorité s'étend si loin que, pour qu'elle reste ce qu'elle doit être, il faut que le ministre soit choisi dans les sommités de l'armée et qu'il soit le plus grand travailleur de son ministère; sans cela ses décisions perdraient de leur force morale, et bien des ordres seraient donnés par des subordonnés à l'insu du ministre, ce qui est la pire chose de toutes.

« Le ministre a près de lui des aides de camp et des officiers d'ordonnance. Il les choisit dans les différents corps de l'armée, et ce choix a de l'importance. Avec des aides de camp sages, honnêtes, bien intentionnés, le ministre apprend bien des choses qui lui resteraient inconnues; il peut rectifier bien des fausses mesures, réparer bien des injustices involontaires, s'éclairer sur la manière dont tel ou tel officier est posé dans son corps, dans l'armée. Le ministre ne demandera pas à ses aides de camp ce qu'ils ne doivent pas dire, mais en faisant d'eux des amis, en leur inspirant de la confiance, ils seront les premiers à empêcher le ministre de se tromper.

« Un autre officier qui doit également avoir la confiance absolue du ministre, c'est son chef de cabinet (qui actuellement est de plus chef de l'état-major général); celui-ci est comme un *alter ego* du ministre. Il communique sa pensée à tous les directeurs; il donne toutes les audiences que le ministre ne veut ou ne peut donner. Il faut qu'en l'absence du ministre il donne, au nom de celui-ci, les décisions que, dans ces échelons, ou du moins qu'il avise aux premières mesures à prendre; qu'il sache où trouver le ministre quand celui-ci quitte l'hôtel, qu'il lui envoie sur-le-champ et partout toutes les lettres ou avis ayant quelque importance ou un caractère d'urgence. Un bon chef de cabinet doit donc être doué du génie du ministre, aucun secret ne peut pour ainsi dire exister entre eux....»

La liste des ministres de la guerre que nous avons donnée au *Grand Dictionnaire* (v. GUERRE [ministère de la]) s'arrête au nom du général de Cissey, nommé le 5 juin 1871; le 27 mai 1873, il a pour successeur le général Du Barrail, qu'il est appelé à son tour à remplacer le 22 mai 1874, jusqu'au 15 août 1876, date à laquelle le général Berthaut est appelé à prendre la direction de ce département ministériel. Il fut remplacé, le 23 novembre 1877, par le général de Rochebouët; mais, dès le 13 décembre suivant, le général Borel fut chargé du ministère de la guerre dans le cabinet formé par M. Dufaure lorsque le maréchal de Mac-Mahon se fut décidé à rentrer dans les conditions d'un gouvernement parlementaire.

Guerre (ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA). L'École supérieure de la guerre a été établie par décret du président de la République en date du 25 février 1875, sur la proposition de M. de Cissey, alors ministre de la guerre. Elle reçoit chaque année de soixante-dix à soixante-quinze officiers de toutes armes, choisis, après concours, parmi les capitaines ayant moins de trente-deux ans et les lieutenants ayant moins de vingt-huit ans. Cette Ecole est destinée, d'après le rapport de M. de Cissey, à former des officiers d'élite aptes à remplacer les officiers d'état-major. Le rapport aurait dû ajouter « utilement. » Il n'est pas douteux, en effet, qu'un recrutement fait dans toute l'armée, au moyen de concours sérieux, aurait pour résultat, non-seulement de préparer des officiers généraux capables, mais encore, et dès à présent, de donner aux généraux qui existent des auxiliaires plus utiles que les jeunes gens empanachés d'aujourd'hui. Malheureusement, et pour longtemps encore, la routine des bureaux de la guerre, le favoritisme et l'esprit de caste s'opposeront à ce que la création de l'Ecole supérieure de la guerre, idée excellente, produise les résultats que l'on serait en droit d'en attendre. Déjà l'on veut avancer la limite d'âge de façon à exclure les officiers provenant des cadres. L'Ecole supérieure de la guerre, au lieu de devenir la récompense d'un mérite incontestable et reconnu, ne serait plus que ce qu'était l'ancienne Ecole d'état-major. Comme cette dernière, la nouvelle Ecole, si l'on n'y prend garde, formera encore des officiers ignorant jusqu'à la topographie du canton où ils sont nés. Nous espérons que, grâce aux Chambres, il n'en sera pas ainsi. Mais, pour le moment, force nous est de constater que, dans l'armée, la création de M. de Cissey n'inspire qu'une médiocre confiance.

Guerres de la Révolution (HISTOIRE CRITIQUE ET MILITAIRE DES), par le général Jomini (Paris, 1822-1824, 15 vol. in-8°). Le plan que l'auteur s'est tracé présente un développement immense. Les six premiers volumes comprennent l'exposition des campagnes de 1792, 1793, 1794; les six volumes suivants forment l'histoire militaire de la fin du XVIIIe siècle, et les trois derniers s'étendent sur les guerres des années 1800, 1801 et 1805. Il est impossible de suivre la marche de l'auteur et de rendre compte des opérations qu'il rapporte et qu'il juge; il faut donc se contenter d'indiquer la méthode, l'esprit et la portée de l'œuvre. Le général Jomini s'est proposé de tracer l'histoire des événements militaires de la Révolution, non-seulement sous le rapport technique, mais encore dans l'influence qu'ils ont exercée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Une introduction, qui prend tout le premier volume, contient un exposé rapide des démêlés et des vues de la politique européenne depuis le règne de Louis XIV jusqu'en 1799, et se termine par un examen de l'état militaire de toutes les puissances voisines ou rivales, afin de mettre le lecteur à même de juger de la nature des rapports de la France avec elles et de la force relative des nations qui ont pris successivement part à la lutte. Les principes de l'auteur s'y affirment. Partisan de la monarchie constitutionnelle, il incline vers un pouvoir fort, national par ses tendances, mais plus absolu que démocratique. Ses maximes sont, en général, d'accord avec une saine philosophie, et beaucoup de peuples, même ceux dont il rappelle les exploits et les malheurs, seraient reconnaissants de les voir appliquer et respecter. La méthode suivie par le général Jomini a ce mérite qu'elle admet et favorise les observations critiques. Il n'entreprend le récit d'aucune opération dont il n'ait auparavant indiqué l'objet. Passant du plus chef de l'état-major général); celui-ci est comme un *alter ego* du ministre. Il communique sa pensée à tous les directeurs; il donne toutes les audiences que le ministre ne veut ou ne peut donner. Il faut qu'en l'absence du ministre il donne, au nom de celui-ci, les décisions que, dans ces échelons, ou du moins qu'il avise aux premières mesures à prendre; qu'il sache où trouver le ministre quand celui-ci quitte l'hôtel, qu'il lui envoie sur-le-champ et partout toutes les lettres ou avis ayant quelque importance ou un caractère d'urgence. Un bon chef de cabinet doit donc être doué du génie du ministre, aucun secret ne peut pour ainsi dire exister entre eux....»

La liste des ministres de la guerre que nous avons donnée au *Grand Dictionnaire* (v. GUERRE [ministère de la]) s'arrête au nom du général de Cissey, nommé le 5 juin 1871; le 27 mai 1873, il a pour successeur le général Du Barrail, qu'il est appelé à son tour à remplacer le 22 mai 1874, jusqu'au 15 août 1876, date à laquelle le général Berthaut est appelé à prendre la direction de ce département ministériel. Il fut remplacé, le 23 novembre 1877, par le général de Rochebouët; mais, dès le 13 décembre suivant, le général Borel fut chargé du ministère de la guerre dans le cabinet formé par M. Dufaure lorsque le maréchal de Mac-Mahon se fut décidé à rentrer dans les conditions d'un gouvernement parlementaire.

Guerre (ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA). L'École supérieure de la guerre a été établie par décret du président de la République en date du 25 février 1875, sur la proposition de M. de Cissey, alors ministre de la guerre. Elle reçoit chaque année de soixante-dix à soixante-quinze officiers de toutes armes, choisis, après concours, parmi les capitaines ayant moins de trente-deux ans et les lieutenants ayant moins de vingt-huit ans. Cette Ecole est destinée, d'après le rapport de M. de Cissey, à former des officiers d'élite aptes à remplacer les officiers d'état-major. Le rapport aurait dû ajouter « utilement. » Il n'est pas douteux, en effet, qu'un recrutement fait dans toute l'armée, au moyen de concours sérieux, aurait pour résultat, non-seulement de préparer des officiers généraux capables, mais encore, et dès à présent, de donner aux généraux qui existent des auxiliaires plus utiles que les jeunes gens empanachés d'aujourd'hui. Malheureusement, et pour longtemps encore, la routine des bureaux de la guerre, le favoritisme et l'esprit de caste s'opposeront à ce que la création de l'Ecole supérieure de la guerre, idée excellente, produise les résultats que l'on serait en droit d'en attendre. Déjà l'on veut avancer la limite d'âge de façon à exclure les officiers provenant des cadres. L'Ecole supérieure de la guerre, au lieu de devenir la récompense d'un mérite incontestable et reconnu, ne serait plus que ce qu'était l'ancienne Ecole d'état-major. Comme cette dernière, la nouvelle Ecole, si l'on n'y prend garde, formera encore des officiers ignorant jusqu'à la topographie du canton où ils sont nés. Nous espérons que, grâce aux Chambres, il n'en sera pas ainsi. Mais, pour le moment, force nous est de constater que, dans l'armée, la création de M. de Cissey n'inspire qu'une médiocre confiance.

Guerre (LA) **et la paix** groupes en pierre, par Barye; couronnant le fronton du pavillon du Mollien, au Louvre. Un jeune guerrier de l'époque héroïque, n'ayant d'autre vêtement qu'une draperie jetée sur son pourpoint assis sur un rocher, la jambe gauche pendante en avant et la droite repliée; de la main droite il s'apprête à dégainer son épée, dont de l'autre main il étreint le fourreau; sa tête, ceinte d'une couronne de laurier, se tourne vers la droite. Son cheval, couché derrière lui, dresse les oreilles, hennit et n'attend qu'un signal pour se relever et emporter son maître au milieu de la mêlée. Un enfant nu, le génie des combats, s'appuie sur le genou du guerrier et sonne du clairon. Cet enfant a une tournure à la fois charmante et superbe; sa pose est pleine de crânerie, tout en restant gracieuse, et ses membres unissent la vigueur à la délicatesse. Quant au guerrier, dont l'énergique virilité s'accuse par une musculature qui n'a rien d'exagéré, il a dans son attitude le calme imposant du lion qui est sûr de sa force. Tel est le groupe qui représente la Guerre. Celui par lequel l'artiste a symbolisé la Paix n'a pas moins de simplicité et de grandeur. Ici, l'homme est un pasteur; il est assis sur un taureau, le pied droit posé sur la croupe de l'animal, la jambe gauche un peu allongée; il tient un *pedum* et regarde un petit garçon adossé à sa cuisse et qui joue de la flûte. La grâce aimable de l'enfant contraste avec la tranquillité sérieuse du pâtre.

Ces deux groupes méritent d'être comptés parmi les chefs-d'œuvre de la statuaire contemporaine. Ils sont malheureusement placés à une telle élévation, que les yeux du spectateur debout dans la cour du nouveau Louvre ne peuvent discerner toutes les beautés. Aussi est-il permis de dire que les modèles en plâtre de ces admirables sculptures, qui ont figuré à l'exposition posthume des œuvres de Barye en 1875, ont été une véritable révélation pour le public et même pour la majorité des critiques et des connaisseurs, lesquels, ne sachant reconnaissants de les voir appliquer et respecter. La méthode suivie par le général Jomini a ce mérite qu'elle admet et favorise les observations critiques. Il n'entreprend le récit d'aucune opération dont il n'ait auparavant indiqué l'objet. Passant du plus chef de l'état-major général); celui-ci est comme un *alter ego* du ministre. Il communique sa pensée à tous les directeurs; il donne toutes les audiences que le ministre ne veut ou ne peut donner. Il faut qu'en l'absence du ministre il donne, au nom de celui-ci, les décisions que, dans ces échelons, ou du moins qu'il avise aux premières mesures à prendre; qu'il sache où trouver le ministre quand celui-ci quitte l'hôtel, qu'il lui envoie sur-le-champ et partout toutes les lettres ou avis ayant quelque importance ou un caractère d'urgence. Un bon chef de cabinet doit donc être doué du génie du ministre, aucun secret ne peut pour ainsi dire exister entre eux....»

La liste des ministres de la guerre que nous avons donnée au *Grand Dictionnaire* (v. GUERRE [ministère de la]) s'arrête au nom du général de Cissey, nommé le 5 juin 1871; le 27 mai 1873, il a pour successeur le général Du Barrail, qu'il est appelé à son tour à remplacer le 22 mai 1874, jusqu'au 15 août 1876, date à laquelle le général Berthaut est appelé à prendre la direction de ce département ministériel. Il fut remplacé, le 23 novembre 1877, par le général de Rochebouët; mais, dès le 13 décembre suivant, le général Borel fut chargé du ministère de la guerre dans le cabinet formé par M. Dufaure lorsque le maréchal de Mac-Mahon se fut décidé à rentrer dans les conditions d'un gouvernement parlementaire.

Guerre (ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA). L'École supérieure de la guerre a été établie par décret du président de la République en date du 25 février 1875, sur la proposition de M. de Cissey, alors ministre de la guerre. Elle reçoit chaque année de soixante-dix à soixante-quinze officiers de toutes armes, choisis, après concours, parmi les capitaines ayant moins de trente-deux ans et les lieutenants ayant moins de vingt-huit ans. Cette Ecole est destinée, d'après le rapport de M. de Cissey, à former des officiers d'élite aptes à remplacer les officiers d'état-major. Le rapport aurait dû ajouter « utilement. » Il n'est pas douteux, en effet, qu'un recrutement fait dans toute l'armée, au moyen de concours sérieux, aurait pour résultat, non-seulement de préparer des officiers généraux capables, mais encore, et dès à présent, de donner aux généraux qui existent des auxiliaires plus utiles que les jeunes gens empanachés d'aujourd'hui. Malheureusement, et pour longtemps encore, la routine des bureaux de la guerre, le favoritisme et l'esprit de caste s'opposeront à ce que la création de l'Ecole supérieure de la guerre, idée excellente, produise les résultats que l'on serait en droit d'en attendre. Déjà l'on veut avancer la limite d'âge de façon à exclure les officiers provenant des cadres. L'Ecole supérieure de la guerre, au lieu de devenir la récompense d'un mérite incontestable et reconnu, ne serait plus que ce qu'était l'ancienne Ecole d'état-major. Comme cette dernière, la nouvelle Ecole, si l'on n'y prend garde, formera encore des officiers ignorant jusqu'à la topographie du canton où ils sont nés. Nous espérons que, grâce aux Chambres, il n'en sera pas ainsi. Mais, pour le moment, force nous est de constater que, dans l'armée, la création de M. de Cissey n'inspire qu'une médiocre confiance.

ne jugeait pas à propos de le faire, et de plus qu'il ne permettrait aucun changement de paroisse. En février 1878, le cardinal Guibert se rendit à Rome pour prendre part au conclave où le cardinal Pecci fut élu pape, sous le nom de Léon XIII. Une partie des *Œuvres pastorales* du cardinal Guibert a été publiée (1868, 2 vol. in-8°), avec portrait.

GUICCIARDI (Giovanni), chanteur italien, né à Reggio-de-Modène en 1832. Elevé pour le sacerdoce, à l'âge de vingt ans il abandonna la soutane pour étudier la musique et se préparer à la carrière théâtrale. Il débuta dans son pays en 1847 et contracta, l'année suivante, un engagement pour Copenhague, où il resta jusqu'en 1850. Il visita ensuite l'Allemagne et rentra, en 1851, en Italie, dont il parcourut les grandes villes, fit une excursion en Espagne et revint en Italie, excitant partout, sur son passage, un véritable enthousiasme.

* **GUICHARD** (Victor), homme politique et publiciste français. — Il est né le 11 avril 1803, et non en 1792. Elu, le 8 février 1871, député de l'Yonne à l'Assemblée nationale, M. Guichard alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine. Il prit une part active aux débats de la Chambre, particulièrement sur les questions d'impôt, de budget et d'affaires, et fit partie des commissions de budget. Il vota pour la paix, l'abrogation des lois d'exil, contre la validation de l'élection des princes d'Orléans, contre le pouvoir constituant, la pétition des évêques, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre le maintien des traités de commerce, la dissolution des gardes nationales, contre la loi sur la municipalité de Lyon, pour la levée de l'état de siége, etc. Le 24 mai 1873, il vota pour M. Thiers, puis il fit un opposition constante au gouvernement de combat. M. Guichard se prononça contre la circulaire Pascal, la loi Ernoul, la loi sur l'église du Sacré-Cœur, pour la liberté des enterrements, contre le septennat, la loi des maires, le ministère de Broglie (16 mai 1874), pour les propositions Périer et Malville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, le scrutin d'arrondissement, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Guichard se posa candidat à la députation à Sens. « Le résultat indéniable de la constitution, dit-il dans une lettre à ses électeurs, c'est la République définitive, devenue l'ordre légal, obligatoire pour tous, avec un président élu par la représentation nationale et un pouvoir législatif émané du suffrage universel. En poussion de telles garanties politiques, la France reste maîtresse de ses destinées; il n'est pas d'améliorations qu'elle ne puisse obtenir. » Elu député le 20 février 1876, avec 11,193 voix contre M. Raudot, monarchiste, M. Guichard reprit sa place à gauche et vota, avec la majorité républicaine, pour la suppression du jury mixte, pour l'ordre du jour du 4 mai 1877 contre les menées cléricales. Le 18 mai suivant, il s'associa à la protestation des gauches contre la politique de combat ressuscitée par le maréchal de Mac-Mahon et, le 19 juin, il vota l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, M. Guichard se posa de nouveau candidat à Sens et fut réélu député par 12,162 voix contre 4,453 données à M. Provent, candidat officiel et bonapartiste. Il a voté pour la commission d'enquête chargée de constater les abus commis par le ministère pendant la période électorale (13 novembre), contre le cabinet de Rochebouët (24 novembre), etc.

* **GUICHE** (LA), bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. de Charolles (pop. aggl., 280 hab. — pop. tot., 892 hab.

* **GUICHEN**, bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. N.-E. de Redon; pop. aggl., 504 hab. — pop. tot., 3,805 hab.

GUICHON s. m. (ghi-chon). Petit vase de bois, de terre cuite ou de fer-blanc, dont on se sert pour boire, en Normandie.

* **GUICLAN**, bourg de France (Finistère), cant. de Thaulé, arrond. et à 12 kilom. S.-O. de Morlaix; pop. aggl., 565 hab. — pop. tot., 3,690 hab.

GUICOWAR, Etat de l'Indoustan. V. GUIKOVAR, au tome VIII du *Grand Dictionnaire*.

GUIDAGE s. m. (ghi-da-je — rad. *guider*). Dans les puits de mine, Action de diriger dans leur ascension et dans leur descente les tonnelles servant à l'extraction du minerai, au moyen de poutrelles ou de rails établis verticalement.

— Chariot à roulettes qui glisse dans la rainure des tiges de bois placées le long du puits de mine, et auquel on suspend la benne au moyen d'une chaîne.

* **GUIDEL**, bourg de France (Morbihan), cant. de Pont-Scorff, arrond. et à 16 kilom. N.-O. de Lorient; pop. aggl., 768 hab. — pop. tot., 4,094 hab.

GUIDI (Philippe-Marie), cardinal italien, né à Bologne en 1815. Il entra dans l'ordre des dominicains, où il se fit remarquer par son mérite, et il gagna les bonnes grâces de Pie IX, qui le nomma archevêque de Bolo-